OLYMPIADES 2024

Règlement de l'épreuve de course d'orientation

Chaque équipe est constituée de 4 membres.

L'épreuve se déroulera comme suit :

- 2 membres de chaque équipe se verront attribuer chacun la carte avec les balises du premier parcours ;
- Ils ont ensuite 15 minutes pour choisir comment ils se répartissent les balises ET aller les poinçonner. L'objectif est de prendre un maximum de balises sans dépasser le temps limite;
- Ensuite, les 2 autres membres de l'équipe se voient attribuer chacun la carte avec les balises du deuxième parcours et font de même.

Le barème est défini comme suit :

- Chaque balise de zone A (8) rapporte 15 points ;
- Chaque balise de zone B (7) rapporte 27 points ;
- Chaque balise de zone C (6) rapporte 40 points ;
- Chaque minute (entamée ?) de retard retire 50 points.

L'emplacement des balises a été choisi avec les critères suivants :

- La somme maximale totale des points remportés par une équipe (en prenant l'ensemble des balises sur les 2 circuits et sans pénalité de retard) est de 1098 points ;
- Les deux circuits sont tracés pour être équilibrés (549 points chacun et chronométrages tests équivalents).

Il est recommandé aux participants de venir équipés d'une boussole (pas obligatoire). Le contrôle des passages aux balises se fera par puce électronique fournie par l'organisation.

CONVOCATIONS

Toutes les épreuves se déroulent le midi. Chaque participant est convoqué à la date choisie lors de son inscription. Tout changement doit être notifié aux responsables d'épreuves et / ou aux organisateurs dans la mesure du possible.